

OMPI



AVP/IM/03/1 Rev.1

ORIGINAL : anglais

DATE : 6 novembre 2003

F

ORGANISATION MONDIALE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE
GENÈVE

RÉUNION INFORMELLE *AD HOC* SUR LA PROTECTION DES INTERPRÉTATIONS ET EXÉCUTIONS AUDIOVISUELLES

Genève, 6 – 7 novembre 2003

PROGRAMME

établi par le Secrétariat

1. Ouverture de la réunion
2. Présentation sur les interprétations et exécutions audiovisuelles, par M. Gérard Essomba, Cameroun
3. Présentation sur les interprétations et exécutions audiovisuelles, par Mme Melissa Gilbert, États-Unis d'Amérique
4. Présentation d'une production audiovisuelle, par M. Richard Holmes, Royaume-Uni
5. Présentation d'une production audiovisuelle, par M. Jorge Sánchez, Mexique
6. Présentation par le Secrétariat d'une enquête et de trois études pour la réunion :
 - enquête sur la protection nationale des interprétations et exécutions audiovisuelles établie par le Secrétariat (document AVP/IM/03/2)
 - étude sur les contrats et les pratiques en matière de rémunération relatifs aux artistes interprètes ou exécutants d'œuvres audiovisuelles aux États-Unis d'Amérique, au Mexique et au Royaume-Uni, établie par Mme Katherine M. Sand, consultante,

ancienne secrétaire générale de la Fédération internationale des acteurs (FIA), États-Unis d'Amérique (document AVP/IM/03/3A)

– étude sur les pratiques relatives aux contrats et à la rémunération des artistes interprètes ou exécutants d'œuvres audiovisuelles en France et en Allemagne, établie par Mme Marjut Salokannel, LL.D., Doc., Université d'Helsinki, Finlande (document AVP/IM/03/3B)

– étude de l'OMPI sur le transfert des droits des artistes interprètes aux producteurs de fixations audiovisuelles : instruments multilatéraux instruments multilatéraux; États-Unis d'Amérique; France, réalisée par Mme Jane C. Ginsburg, titulaire de la chaire Morton L. Janklow de droit de la propriété littéraire et artistique, Faculté de droit de l'Université Columbia, États-Unis d'Amérique, et M. André Lucas, professeur de droit, Université de Nantes, France (document AVP/IM/03/4)

7. Discussion

8. Clôture de la réunion

[Fin du document]